FRONT COMMUN POUR LES ARTS

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le Front commun pour les arts présente ses priorités électorales

Élections provinciales 2026 : Le milieu culturel invite les partis politiques à se tenir « Debout pour les arts »

Montréal, le 2 septembre 2026 – Alors que la guerre commerciale et culturelle menée par les États-Unis fait peser un risque réel sur l'économie québécoise et la culture, les 35 associations et organismes nationaux et régionaux ainsi que les syndicats culturels qui forment le **Front commun pour les arts** souhaitent placer la protection de notre culture au cœur du débat électoral en dévoilant aujourd'hui quatre priorités stratégiques. Le Front commun appelle ainsi l'ensemble des partis politiques québécois à prendre des engagements fermes pour assurer la pérennité et le rayonnement du secteur.

Dans cette campagne nationale sous le thème **« Debout pour les arts »**, le Front commun rappelle que la culture constitue le bouclier identitaire le plus puissant du Québec. Pourtant, le budget Culture et Communications (2,05 G$) ne représente actuellement que 1,28 % des dépenses de portefeuilles de l'État, le situant au 12e rang des dépenses gouvernementales. Face à ce constat, et alors que les partis politiques font consensus sur le fait que la culture québécoise soit non négociable et une mission essentielle de l'État, le milieu culturel exige la cohérence et un engagement transpartisan pour un repositionnement structurel majeur.

Dans ce contexte, le Front commun présente quatre priorités pour l'avenir culturel du Québec :

- **Faire de la culture une priorité gouvernementale ambitieuse et structurante :** Actualiser la Politique culturelle *Partout la culture*, la lier à l'ensemble des ministères transversaux et adopter une trajectoire progressive pour porter à **3 % la part du budget global** dédiée aux arts et à la culture.

- **Garantir l'accès aux arts et à la culture pour la jeunesse :** Rétablir les protections des règles budgétaires de l'achat de livres, des sorties scolaires et du programme Culture à l'école; actualiser le protocole interministériel Culture-Éducation; et assurer un enseignement des arts de qualité à l'école.

- **Assurer la pérennité du financement du CALQ :** Consolider dès le prochain budget la base des crédits du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) à **200 millions de dollars** et instaurer une indexation automatique au coût de la vie de ses programmes

réguliers.

- **Viser une véritable protection sociale aux artistes et travailleur·euses de la culture :** Soutenir financièrement les travaux du Chantier sur le filet social menés par Compétence culture visant l'instauration de protections sociales adaptées à l'atypie du travail culturel ; exercer un leadership gouvernemental affirmé et consulter le milieu pour évaluer en profondeur la *Loi sur le statut professionnel des artistes.*

« Face à l'offensive tarifaire américaine et au risque de remise en question de l'exception culturelle lors de la révision de l'ACEUM, le Québec ne peut pas se contenter d'être sur la défensive. Notre culture est le cœur de notre identité et notre bouclier national. Dans ce climat de tensions commerciales, cibler un objectif de 3 % du budget et des investissements majeurs dans nos arts et notre culture n'est pas un luxe, c'est un acte fondamental pour garantir la souveraineté culturelle du Québec. »

— Caroline Gignac, directrice générale, Conseil québécois du théâtre (CQT)

« L'accès à la culture dès le plus jeune âge est un moteur essentiel de richesses, d'égalité des chances et de valorisation de notre identité québécoise sur l'ensemble du territoire. Il est impératif de rapatrier et de protéger au ministère de la Culture les enveloppes dédiées aux sorties scolaires, à la présence d'artistes à l'école et à l'achat de livres neufs, tout en garantissant un enseignement artistique obligatoire de qualité dans toutes nos écoles. »

— Julie-Anne Richard, directrice générale, RIDEAU

Renforcer l'écosystème et faire preuve de vision

Au-delà des cibles exposées, le Front commun pour les arts rappelle que cette campagne électorale doit marquer un tournant dans la manière dont l'État soutient son milieu culturel. Fragilisé par l'inflation, la précarité des emplois et la pression des géants du numérique, l'écosystème culturel québécois a besoin d'une trajectoire budgétaire stable, de financement récurrent et de politiques interministérielles ambitieuses et concertées.

Lors de cette campagne 2026, le Front commun pour les arts demande à tous les partis : êtes-vous prêts à vous tenir debout pour les arts ?

« Il faut changer de paradigme : la culture ne peut plus être gérée comme un simple portefeuille sectoriel isolé, soumis aux aléas des arbitrages budgétaires. Le prochain gouvernement doit adopter une vision transversale et interministérielle qui s'incarne de l'Éducation aux Finances. Nous demandons un engagement politique fondé sur la cohérence et la continuité. Afin que la culture puisse jouer son rôle vital dans le quotidien des Québécoises et Québécois et dans le développement du Québec, il faut sortir notre milieu de l'imprévisibilité et donner enfin à la création québécoise la structure d'État qu'elle mérite. »

— Éric Lord, directeur du Réseau Culture 360°

À propos du Front commun pour les arts

Né de la crise du financement du Conseil des arts et des lettres du Québec, le Front commun rassemble des forces vives du domaine des arts et de la culture au Québec. Ses actions concertées ont directement contribué à l'obtention de réinvestissements majeurs en 2025. Il intervient désormais régulièrement auprès des décideurs et décideuses pour porter les intérêts communs du secteur, défendre ses acquis et favoriser son développement.

Frontcommunpourlesarts.ca

— 30 —

Pour tout renseignement

Jessica Rousseau, TACT
438-396-8288, jrousseau@tactconseil.ca

Source

Le Front commun pour les arts rassemble :

- Association des galeries d'art contemporain (AGAC)
- Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ)
- Association professionnelle de diffuseurs de spectacles (RIDEAU)
- Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)
- Conseil québécois de la musique (CQM)
- Conseil québécois du théâtre (CQT)
- DOC Québec
- En Piste, regroupement national des arts du cirque
- Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)
- Regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation (REPAIRE)
- Regroupement des arts de rue du Québec (RAR)
- Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV)
- Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ)
- Regroupement des médiatrices et médiateurs culturel·les du Québec (RCMQ)
- Regroupement du conte au Québec
- Regroupement québécois de la danse (RQD)
- Réseau Culture 360° représentant les 15 Conseils régionaux de la culture
- Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)
- Société des musées du Québec (SMQ)
- Union des artistes (UDA)
- Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)